

 PÔLE FORMATION Provence-Alpes-Côte d'Azur  	FICHE MODULE	Référence : DO107 – Fiche module – V02	
		Edition 02 – du 21/04/17	
	MODULE PART 66 MODULE 12 : AERODYNAMIQUE DES HELICOPTERES, STRUCTURES ET SYSTEMES	Page 1 sur 2	
		Référence	MAE-1029

Objectif(s) Pédagogique(s) (être capable de)	Préparer le stagiaire à l'examen du Module 12 Catégorie B1.3 de la PART 66 à travers un cours ciblé de révisions et d'approfondissements des connaissances sur l'aérodynamique, la structure, les transmissions et les systèmes hélicoptères.
Pré-requis (& niveau si nécessaire)	<ul style="list-style-type: none"> - Etre titulaire d'un titre ou diplôme Aéronautique « reconnu », - Justifier d'expérience dans l'industrie aéronautique Civile et/ou Militaire. → Parcours personnalisé défini après Etude et Validation du Dossier de Candidature Part 147 .
Points clés du module	<p><u>Théorie</u></p> <p>Le programme de ce module reprend les principaux éléments du référentiel de la PART 66 décrits dans la réglementation Européenne CE 1321/2014. Il cible les éléments essentiels relatifs à la connaissance des sujets / matières suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aérodynamique des voilures tournantes, - Systèmes de commandes de vol, transmissions, rotor, - Structure, - Systèmes hélicoptères – Mécaniques, Electriques, Pneumatiques et Avioniques. <hr/> <p><u>Pratique</u></p> <p style="text-align: center;">SANS OBJET</p> <hr/> <p><u>Méthode pédagogique</u></p> <p>Cours présentiel – Face à face pédagogique. Exercices d'application pour contrôler la progression des stagiaires avant l'examen final.</p> <p><u>Ressources</u></p> <p>Basées sur livrets de cours homologués par l'Aviation Civile (informatique, papier, internet), Bibliothèque technique CFAI</p> <p><u>Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation</u></p> <p>En fin de Module sous support informatique</p> <p>Examen conforme au Règlement CE 1321/2014 de l'EASA (PART 147).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire à Choix Multiple : 128 Questions – 160 Minutes. <p><u>Formalisation à l'issue de la formation (diplôme, certificat, attestation...)</u></p> <p>Attestation PART 147 délivrée au stagiaire si résultat QCM $\geq 75\%$.</p>
Durée du module	Nombres minimum & maximum de stagiaires
140 heures (20 jours)	4 (minimum) à 12 stagiaires

 PÔLE FORMATION Provence-Alpes-Côte d'Azur LA FABRIQUE DE L'AVENIR 	FICHE MODULE		Référence : DO107 – Fiche module – V02	
			Edition 02 – du 21/04/17	
	MODULE PART 66 MODULE 12 : AERODYNAMIQUE DES HELICOPTERES, STRUCTURES ET SYSTEMES		Page 2 sur 2	
			Référence	MAE-1029